

CONSEIL DE QUARTIER
DE
SAINT FLORENT

ENVOYE LE 28.05.09

Direction de la Vie Citoyenne
Service Participative

**Relevé de conclusions du conseil de quartier
du 14 avril 2009**

Co-Présidents : Gaëlle MANGIN, Francis MATHIEU.

Elus municipaux : Jacques TAPIN.

Membres : Joëlle AUMONIER ; Béatrice AVRIL ; Ghislaine BERTHEAU ; Françoise BUREAU ; Agnès CANTIN ; Roland COLLOT ; Florian DESCOURTIEUX ; Emilie DUDOUIT ; Sylvie DUPUIS DULUC ; Claude EPAMINONDAS ; Gaëlle FLEURY ; Francette GIRAUD ; Yannick KERVAN ; François LECHAT ; Gérard MACKÉ ; Jean-Michel MINOT ; François NAUD ; Valérie NICOLE ; Rémy PERRIN ; Jean-Paul RICHET ; Alain ROBERT ; Philippe RONDONNET ; Hugues ROUMEZIN ; Jacques THIOLETT.

Service Vie Participative et Mairie de quartier : Laurence FAUCON (Directrice Vie Participative) ; Sabrina ROUSSEAU (Assistante Conseils de Quartier) ; Nicole DESCAZAUX (Agent de la Mairie de Quartier).

Excusés : Jacques ARTHUR ; David BODIN ; Amaury BREUILLE ; Pierrette DEROI ; Sylvie DUBUC ; Henri GARNAUD ; Nicolas MARJAULT ; Alain PIVETEAU. Nicolas VIDEAU.

Absents : Olivier BERNAUDEAU ; Jean-Louis CASSETTE ; Jacques DUBE ; Danièle GANDILLON ; Jean-Claude GAUDIN ; Jean-Michel GOMES-TEIXEIRA ; Mireille GUERINEAU ; Fanny JESORSKI ; Guillaume JUIN ; Isabelle LABROUSSE ; Sylvie MIOT ; Michel TOURNIE.

Public : 10 personnes.

Ordre du jour :

- Approbation du relevé de conclusions du CQ précédent,
- Informations sur le budget 2009 du quartier,
- Collecte des déchets ménagers : information sur les points de rapprochement et de regroupement des containers,
- Information réunion du Comité Local d'Information et de Concertation (CLIC),
- Information réunion « Festival de la diversité biologique et culturelle
- Rapport des commissions,
- Organisation de la visite de quartier,
- Questions diverses

1/ Informations sur le budget 2009 du quartier

☞ **Crédits délégués au quartier** :

- Investissement :100 000€
- Fonctionnement (actions de formation, d'information et d'animation).....50 000€

☞ **Projets du quartier au BP 2009** :

- Aménagement de la place Georges Renon :500 000€
Dont 80 000€ pour la participation au travaux qui constitue la quote-part apportée par le CQ sur son budget d'investissement.
- Construction des vestiaires du stade municipal avenue de la Rochelle :500 000€
- Réhabilitation du groupe scolaire Pasteur :600 000€
→ dont le remplacement des menuiseries : 300 000€
→ et réhabilitation du restaurant scolaire : 300 000€

2/ Information sur les points de rapprochement et regroupement des containers par Jacques Tapin

a) Points de rapprochement

- En cours de mise en place dans toutes les voies sauf les impasses où les bennes ne peuvent pas faire demi-tour,
- Ils ont été matérialisés provisoirement le 30 mars par des points blancs peints sur les bordures de trottoirs dans le secteur nord du quartier. Ils ont été matérialisés le 4 mai dans le secteur sud,
- Un document d'information est distribué par la CAN dans les boîtes aux lettres suite à chaque opération de matérialisation,
- Les réclamations ont pu être reçues en Mairie jusqu'au 24 avril pour le secteur nord et jusqu'au 29 mai pour le secteur sud,
- Le marquage définitif (petite poubelle blanche peinte au pochoir) a été effectué le 27 avril pour le secteur nord et le 1^{er} juin pour le

secteur sud du quartier, avec prise en compte des remarques formulées par les riverains,

- Première collecte nouvelle formule, le 4 mai pour le secteur nord et le 8 juin pour le secteur sud.

b) Points de regroupement

- Ils concernent les impasses dans lesquelles les bennes accèdent jusqu'à présent en marche arrière, en raison de l'impossibilité d'effectuer un demi-tour,
- Chaque impasse posant problème a fait l'objet d'un examen particulier lors de la visite sur site qui a eu lieu le 22 avril, en présence de représentants de la CAN, de la Ville ainsi que Florian Descourtieux et Agnès Cantin.
- La collecte aux points de regroupements débutera après mise en œuvre des solutions retenues.

3/ Information réunion CLIC par Sylvie Dupuis Duluc

Rappel de l'objectif du CLIC (Comité local d'information et de concertation) :

→ Lieu de discussion et d'échanges d'information entre riverains, élus locaux, administration, l'entreprise dite « SEVESO » et les autres entreprises concernées.

- Qu'est ce qu'un PPRT ?

→ Plan de Prévention des Risques Technologiques

- Comment s'élabore un PPRT ?

→ Par une première phase dite technique (déterminer l'aléa = étude technique du risque)

→ Par une seconde phase dite stratégique (présentation du plan avant enquête publique, intégration dans le PLU et établissement d'une convention de financement)

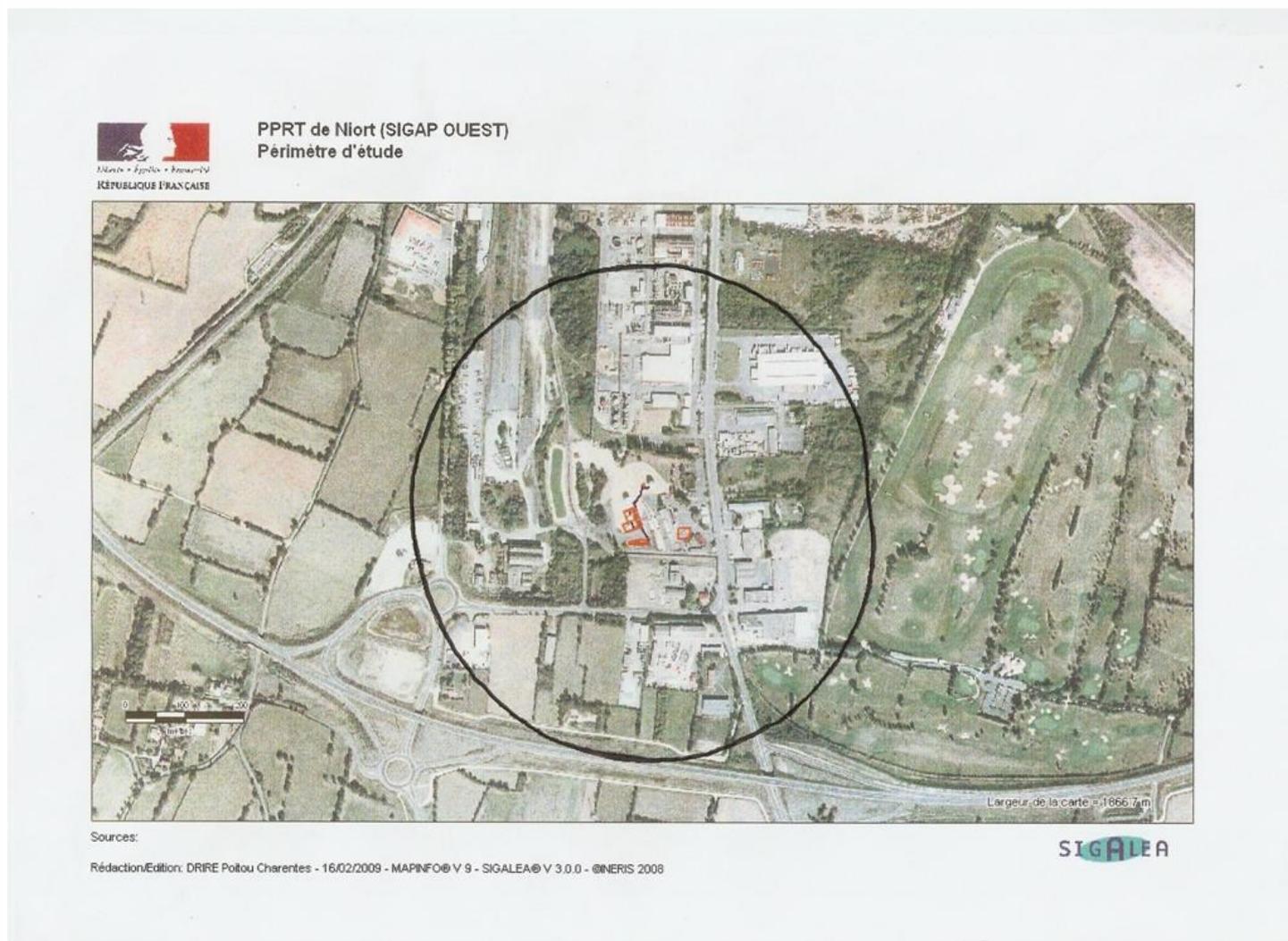
SIGAP OUEST

Elle a un site de stockage de 1 100m³, soit 22 000 tonnes de propane. L'activité de remplissage de bouteilles a disparu et SIGAP OUEST est le premier site français dont le réservoir GPL a été mis « sous talus ».

A noter qu'un projet de diminution du risque est en cours d'étude (investissement de SIGAP), ce qui entraînera éventuellement la réduction de la zone concerné par le PPRT.

Le PPRT devra être élaboré dans un délai de 18 mois courant à partir de l'arrêté du 5 mars 2009 de Madame la Préfète des Deux Sèvres.

Il sera également tenu compte dans la phase technique du projet de plateforme multimodale



4/ Information réunion « Festival de la diversité biologique et culturelle » par Béatrice Avril.

La première édition du festival aura lieu en juillet 2010. Ce festival sera programmé tous les 2 ans en alternance avec le « très grand conseil mondial des clowns ».

Le 1^{er} festival sera dédié à L'ARBRE. Des actions/ animations de tous types pourront être élaborées autour de cette thématique. 3 jours en juillet constitueront le temps fort du festival mais des actions « labellisées » pourront être mises en œuvre au cours du printemps en amont des journées de juillet.

La municipalité affiche la volonté d'un festival participatif, festif et populaire. Il ne s'agit pas d'acheter « clé en main » une manifestation mais de la construire avec la population niortaise.

Les conseils de quartier sont à ce titre sollicités afin de proposer des projets de quartier en lien avec le thème retenu.

Un comité de pilotage mis en place par la municipalité est chargé de la mise en œuvre et du suivi de l'organisation du festival.

Les pré-projets des quartiers seront présentés en juin 2009. Les projets définitifs seront identifiés en septembre 2009.

Béatrice AVRIL propose que les conseillers de quartiers intéressés constituent une commission « festival » et que les membres de la commission culture y soient associés. Les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître à l'issue du conseil de quartier.

5/ Rapport des commissions

◦ Commission « Environnement, Aires de jeux, Friches » par Philippe Rondonnet

- Demande d'amélioration de l'entretien de l'aire de jeux située allée François d'Orbay :
Réponse : pas prévu au programme 2009.
- Etablir fiche de proximité pour obtenir le rafraîchissement de l'espace vert situé au carrefour de l'avenue Jean Moulin et de l'avenue de St Jean d'Angély.
Réponse : Cette fiche de proximité a déjà été établie au CQ du 20 janvier 2009. Demande en cours.
- Abattage arbres Avenue de la Rochelle : déterminer une date pour un RDV, en présence des membres des 2 Conseils de quartiers concernés (Saint Florent et Clou Bouchet), avec des représentants de la Municipalité en charge de ce dossier (élu et techniciens), pour définir les conditions et le calendriers de l'aménagement à mettre en œuvre.
- Des riverains ont signalé la présence de rats dans la friche DEPOUTOT : à signaler au service concerné :
Réponse : transmis au service hygiène, néanmoins, la ville n'intervient pas en dératisation sur les propriétés privées. La seule chose qui peut être fait c'est de demander au propriétaire de dératifier sa propriété à ses frais.
- La présence d'un dépôt d'immondices rue du Sud : à signaler au service concerné.
Réponse : transmis à la police municipale.
- Avenue Saint Jean d'Angély (près du carrefour Jean Moulin) : Une bouche d'incendie est cachée par une haie mal taillée.

◦ Commission 'Espaces publics » par Jacques Thiollet

- Carrefour Saint Symphorien/ Tardy.
Réponse : Pas prévu au budget 2009.
- Carrefour Pèlerins/ Jean Jaurès.
Réponse : l'aménagement définitif est terminé.
- Aménagement du passage protégé devant la Mairie de quartier, poste et commerçants.
Réponse : une fiche de proximité est établie.
- Suppression du poteau électrique carrefour Léo Lagrange/ Saint Symphorien/ rue Berthet .
Réponse : Une fiche de proximité de relance est établie.
- Passage piétons à hauteur du n°80 rue Jean Jaurès :
Réponse : accord du CQ, transmis au service pour réalisation.
- Demande d'un enrochement sommaire soit réalisé sur un potager en friches appartenant à la ville, près de l'église de Saint Florent, rue Camille Desmoulins :
Réponse : une fiche de proximité est établie
- Place Georges Renon : vote sur la participation du CQ aux travaux d'aménagement de la place à hauteur de 80 000€ est adopté.
Pour : 20 / contre : 1 / abstention : 4

Autres remarques :

- Parking de l'ancien NETTO, Avenue Saint Jean d'Angély : sert de lieu de rencontre le soir pour faire des courses de deux roues.
- Avenues Saint Jean d'Angély/ Pasteur : demande d'abaissement de bordure face à Autonomie Santé. Un abaissement a été réalisé côté Autonomie Santé, mais pas en face alors qu'un passage protégé permet de traverser.
Réponse : Une fiche de proximité est établie.
- Carrefour Jean Jaurès/ Pèlerins : A proximité du carrefour, un abri bus a été mis en place mais pas à l'arrêt d'en face.
Réponse : une fiche de proximité est établie
- Rue de Goise : pas de trottoir. Demande de ligne blanche le long de la rue pour protéger les piétons.
- Rue de la Mude : afflux de circulation important.

6/ Visite de quartier

Une visite de quartier doit-elle être organisée ? Vote : pour : 20

Les conseillers proposent que cette visite soit programmée un soir en juin prochain.

8/ Questions diverses

- Véloration : un projet d'envahir le Centre ville de Niort à vélo aura lieu le **20 juin 2009**.
- La prochaine Assemblée de quartier se réunira le **24 juin à 18h30** et un barbecue sera organisé (par Yannick Kervran) à partir de 20h30 = 8€ par personne.
- Ecole Pasteur : la porte de l'école reste toujours ouverte. La co-présidente élue fera remonter l'information au prochain Conseil d'école.

** Pour toute modification ou contestation de ce relevé de conclusions, merci de bien vouloir contacter Sabrina ROUSSEAU au 05.49.78.78.98. avant la prochaine séance.*